

Discours manif du 22/03/2009

## A Vincennes

Bonjour à tous et merci d'être là si nombreux.

D'habitude pour tester si vous êtes nombreux et motivés, c'est un peu facile, je vous demande si vous êtes en colère. La manifestation d'aujourd'hui est un petit peu différente. Une fois n'est pas coutume, je vous demande si vous êtes prêts à faire la fête. Alors maintenant, je veux tous vous entendre, je veux qu'on entende vos moteurs rugirs, vos klaxons jusqu'à La Défense, dans les bureaux de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière. Mais cette fois-ci ce n'est pas la colère qui s'exprime mais la joie. La joie d'avoir gagné.

Si on entend raisonner aussi fort vos expressions de joie, c'est que la procédure Véhicule Endommagée, procédure VE comme on l'appelle, concoctée par la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière avait il est vrai de quoi s'inquiéter. Savez-vous vraiment ce à quoi vous avez échappé ?

- Une procédure arbitraire qui confiait aux forces de l'ordre le pouvoir de retirer un véhicule de la circulation sur la base d'un simple soupçon et sans le moindre recours ;
- Une procédure qui dédouanait l'administration de toute responsabilité : en cas d'erreur ou de mauvaise foi des forces de l'ordre aucune indemnisation possible ;
- Une procédure qui aurait coûté très cher. 350 € au minimum, sans compter les travaux de remise en état effectués obligatoirement par un professionnel de la réparation. La Fédération française des sociétés d'assurance annonçait une facture de 180 millions d'euros par an ;
- Une procédure totalement dépourvue d'intérêt pour la sécurité routière : on sait grâce au rapport MAIDS que moins de 1% des accidents de la route impliquant un deux-roues motorisé est lié à l'état du véhicule ;
- Une procédure qui instaurait un contrôle technique des deux-roues motorisés puisque, une fois la procédure VE déclenchée, le véhicule ne pouvait être remis en circulation que si un expert contrôlait sa

conformité ;

- Une procédure qui niait les spécificités de chaque catégorie de véhicules : ils souhaitaient appliquer les mêmes critères aux poids-lourds et aux deux-roues ! Je vous laisse imaginer à quel point c'était inapplicable !
- Une procédure pensée uniquement par l'Administration et le lobbying des experts automobiles, sans aucune concertation avec les représentants des professionnels et des usagers.

Mais, heureusement, on y a échappé. Oui, il faut le dire : ON A GAGNE. On a de quoi être content : le mouvement motard a obtenu gain de cause auprès de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière qui avait préparé une procédure Véhicule Endommagé injuste, arbitraire, mais aussi inapplicable. Les deux-roues motorisés sont aujourd'hui exclus du champ d'intervention de la procédure VE pour Véhicules Endommagés. C'est une grande victoire pour vous, pour nous, pour les militants de terrains qui bataillons au jour le jour pour faire accepter les particularités de notre moyen de transport préféré.

Je ne veux pas que l'on oublie ceux qui se sont battus avec nous et qui ont obtenu aussi gain de cause : les poids-lourds sont également exclus de cette procédure. Pour les voitures, il ne reste plus qu'une liste de 4 critères de dangerosité au lieu de 24. Et surtout, l'auto-saisine par les forces de l'ordre, dont nous dénonçons le côté arbitraire, a été supprimée.

Je voudrais revenir quelques instants sur l'histoire de cette victoire. C'est notre victoire, celle de la FFMC, mais c'est aussi celle de tout le mouvement motard ; celle de nous tous, mais aussi de tous ceux qui se sont joints à nous et qui ont donc contribué à notre victoire.

En reprenant l'historique, vous allez comprendre pourquoi.

L'origine de cette procédure date d'une loi de 2003. Il s'agissait alors du dépoussiérage de la Procédure Véhicules Gravement Accidentés. C'était alors une loi légitime : retirer les véhicules épaves et dangereux du parc. Sans décret d'application, cette loi est restée sans effet pendant 5 ans et tout le monde l'avait oubliée. La DSCR a repris, en toute discrétion les

propositions des experts et a préparé en catimini un décret d'application. Si l'ensemble des véhicules allaient être concernés, c'est une mutuelle d'assurance moto, notre mutuelle d'assurance, la Mutuelle des Motards qui a la première levé le lièvre et qui a prévenu la FFMC de cette procédure, en mai 2008. Sans cette vigilance de notre Mutuelle, on l'aurait certainement su trop tard et on l'aurait eu... . C'est pourquoi je voudrais que l'on applaudisse la Mut dont des représentants sont aujourd'hui parmi nous.

Ensuite, la Fédé a informé les motards, mais a aussi su rallier d'autres acteurs que l'on se doit de remercier : le syndicat des concessionnaires, le CNPA, et plus particulièrement sa branche deux-roues, le Codever, 40 Millions d'Automobilistes et enfin la FFM.

Et enfin, la suite l'histoire, vous la connaissez. On a préparé ce week-end d'action depuis plus d'un mois. La mobilisation a été annoncée comme énorme et historique. C'est donc grâce à vous que l'on a obtenu gain de cause. Parce que vous faites confiance à la FFMC pour défendre des causes justes, qui vont parfois, et c'est d'ailleurs le cas ici, au delà des deux-roues. Car après plusieurs réunions où l'on obtenait systématiquement des fins de non-recevoir, c'est bien la très forte mobilisation annoncée, la vôtre, qui a fait reculer le Ministre Jean-Louis Borloo et son sous-ministre Dominique Bussereau.

Et on peut être fier de nos victoires. De celle-ci, mais aussi des autres. Bien entendu, tout le monde, enfin les plus anciens d'entre nous, ont en mémoire le très symbolique combat contre la vignette moto. Mais c'était il y a 30 ans. Je voudrais revenir sur nos autres victoires, beaucoup plus récentes de 3 dernières années : celle contre l'allumage des feux de jours, que nous avons gagné, et celle du contrôle technique deux-roues, que nous avons pour l'instant réussi à écarter.

Si nous avons gagné ces 3 combats d'affilé ces dernières années, c'est parce que vous, motards, vous êtes capables de vous mobiliser. Et on le voit une fois de plus ce week-end : dans toute la France xxx mille copains se sont déplacés hier. Et aujourd'hui grâce à vous tous mais aussi grâce aux fédés dont certaines viennent de loi : le 45, le 60, le 75, 78, le 77, le 80, le 89, le 91, le 93, le 94, le 95, nous sommes plus de trois mille. C'est important, croyez-moi, c'est surtout ça qui fait la force de nos élus nationaux quand ils vont négocier, avec brio, dans des réunions, qui sont elles aussi utiles, au sein des ministères.

Enfin, encore une autre explication à nos 3 victoires : c'est que la cause était à chaque fois juste, que nos arguments étaient affûtés , et que nous avons réussi à l'expliquer aux médias et à tous ceux qui étaient concernés.

Alors me direz vous, pourquoi maintenir ce week-end d'actions si nous avons gagné ? Parce que nous avons envie de le fêter avec vous bien sûr. Mais aussi et surtout parce qu'il reste de très nombreux dossiers sur la table des négociations avec les pouvoirs publics et que tous ne sont pas si bien engagés. D'autres dangers nous guettent aujourd'hui. Et nous avons des tas de propositions pour pouvoir continuer à pratiquer notre passion, dans une plus grande sécurité.

Ainsi, nous avons choisi aujourd'hui, une fois n'est pas coutume, d'être force de démonstration plutôt que démonstration de force.

Nous vous souhaitons une très bonne manif à tous.

### Place de la République

Vous êtes encore là ? Vous êtes prêts pour enterrer définitivement la procédure VE ?

J'ai envie de vous l'entendre hurler : **ON A GAGNE ! ON A GAGNE !**

Nous avons la joie de vous annoncer la mort de la Procédure VE, une vrais chimère administrative, comme l'a elle-même dénommée Michèle MERLI, déléguée interministérielle à la sécurité routière. Nous sommes ici pour fêter son enterrement. Et comme cette victoire du mouvement motard c'est aussi la vôtre, nous allons faire circuler son cercueil parmi vous.

Voilà ce qui arrive quand on essaie de faire passer en force une mesure absurde contre les motards, sans la moindre concertation. Cet enterrement doit également servir d'exemple. Ca fait 30 ans que l'on ne se laisse pas faire et je peux vous assurer que nous ne sommes pas prêt de baisser notre garde.

Il ne fait pas minimiser cette victoire , celle du retrait de la procédure VE, surtout quand c'est la troisième d'affilé après nos victoires contre l'allumage des feux de jour pour tous et le contrôle technique deux-roues. Ce sont des victoires en catimini, dont la presse ne parle pas, dont le

gouvernement ne parle pas, mais ce sont 3 victoires importantes, 3 victoires de la FFMC, 3 victoires des motards, 3 claques à ceux qui pensent que la solidarité, la colère, la négociation, ça ne paye pas.

Il y a une victoire encore plus grande, c'est le mea culpa de la DSCR : elle a reconnu son erreur liée à l'absence de concertation avec le monde du deux-roues. C'est vrai que nous avons jusqu'à présent sans cesse été montrés du doigt, stigmatisés. On a sans cesse tenté de nous exclure du champ des négociations ! Ils nous font des promesses aujourd'hui ? Ils nous font de beaux discours appelant à la concertation ? Alors on a envie de leur dire : "Chiche ! Allons-y". Aujourd'hui, nos propositions, elles sont-là (*les tendre et les montrer au public*), ça fait bientôt 30 ans que l'on travaille dessus et que l'on n'est pas entendu, que ce soit sur la formation, les infrastructures routières, la compréhension des accidents, la réglementation ou encore la prise en compte des accidents. Michèle MERLI s'est engagée à discuter très prochainement avec nous pour mettre en oeuvre des mesures concrètes pour améliorer notre sécurité. Des mesures issues de nos propositions ou d'autres venant de l'administration. S'il s'agit d'un véritable ouverture, d'un vrai dialogue, nous sommes prêts. Nous serons encore là pour négocier, argumenter, convaincre.

Mais comme le dit le dicton, chat échaudé craint l'eau froide. Et ça fait 30 ans que nous sommes ébouillantés par des mesures injustes, inapplicables, dangereuses, liberticides, parfois anti-constitutionnelles, motophobes et j'en passe, et des meilleures ! Alors content nous le sommes oui. Et nous allons fêter ça tout de suite avec vous. Mais nous n'allons pas nous laisser émouvoir ou déstabiliser par une surabondance de promesses. Nous sommes et restons vigilants, et toujours motivés. Si nous sommes là aujourd'hui, c'est pour le montrer.

Je vais vous avouer quelque chose : avant de savoir qu'ils avaient retiré la procédure VE, nous avons préparé une manif dont ils allaient, et dont nous allons tous nous souvenir longtemps. Quand nous avons appris que nous avons obtenu le retrait de la procédure, nous avons organisé à la place une petite fête bien gentille. Mais la mobilisation elle reste présente. Notre manif est toujours dans les cartons, nous sommes prêts à la ressortir si besoin et nous savons que nous pourrons alors compter sur vous.

Alors oui, nous allons participer aux discussions. Nous allons négocier, c'est aussi le boulot de la Fédé. Mais négocier, ça ne veut pas dire se faire enfumer. Nous vous faisons la promesse que la FFMC ne se laissera pas

berner par des beaux discours au ministère ou par un grenelle de la Moto qui ne servirait qu'à faire croire qu'il y a eu une pseudo-concertation pour mieux nous faire avaler des mesures diminuant notre liberté sans améliorer notre sécurité. S'il faut que notre C soit celui de citoyen, pour construire quelque chose, nous serons présents. Mais s'il y a besoin de se mettre en colère, pas de soucis, nous savons aussi faire, je ne pense pas que qui que ce soit en doute ici !

Et nous serons ensemble vigilants. Ils ont peut-être changé, on ne sait jamais, mais ils vont devoir nous le montrer. Nous, motards, nous ne changeons pas. Nous restons toujours solidaires, motivés et surtout vigilants.

Avant que la fête ne commence, on voudrait une nouvelle fois remercier ceux qui ont lutté avec nous et qui ont participé à cette victoire : la Mutuelle des Motards, le syndicat des concessionnaires, le CNPA, le Codever, qu'ils soient en deux-roues ou en quatre-roues, et 40 Millions d'automobilistes. Et bien sûr, vous tous motards, qui vous êtes déplacés et qui avez exprimé votre soutien à ce nouveau combat de la FFMC

Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur nous. Maintenant, nous vous proposons tout simplement de fêter notre victoire. Mais encore une dernière fois, n'oubliez pas : restons solidaires, motivés et vigilants.